

Extrait du registre
des délibérations de la Commune

Séance du 23 /05/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 mai à 20 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du 17/05/2025.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

Présents : Céline BOUVERET, Claude CURIE, Benjamin DOLE, Yves GAMELON, Michelle HOUSER, Remi JEANNINGROS, Jean-Benoît LAMBERT, Stéphane MEREL, Sylvie PERRET-GENTIL, Olivier THOURIN, Bernard WOZNY.

Absents excusés : Anne-Lise BOESINGER, (procuration à Céline BOUVERET, Marie-Thérèse CRETIN-GUTH, (procuration à Sylvie PERRET-GENTIL), Patrick CHANUSSOT, (procuration à Bernard WOZNY).

Absents :

Démissionnaire : Alain KIBLER.

Secrétaire de séance : Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. le Maire, Claude CURIE.

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 11
- votants : 14
- ayant donné procuration : 3
- absents excusés : 3
- absents : 0
- exclus : 0
- démissionnaire : 1

Date de convocation :
27/03/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour accepter le devis de l'entreprise MOUROT pour la réalisation d'un chemin d'accès au vannage d'eau potable au bord de la « Loue » .

M. le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de créer un chemin, pour permettre d'accéder au vannage des 6 bouches à clefs des conduites d'eau potable de refoulement et de distribution du surpresseur situé au lieu-dit « Le Pré Bailly ».

Il précise également que ce chemin d'accès pourra servir comme aire d'aspiration et permettre en cas d'incendie sur le secteur du lotissement des POMMIERS, de pré-positionner un véhicule de pompage des Sapeurs-Pompiers en première intervention.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise MOUROT de SILLEY pour un montant de 10 350,00 euros TTC.

Après un tour de table, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 23 mai 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, M. le Maire, Claude CURIE

